

VINCENT JORNOD

Soyez remplis de l'Esprit

EDITIONS « LE FLEUVE DE VIE »

Soyez remplis de l'Esprit

Après sa mort et sa résurrection, Jésus-Christ apparut à ses disciples et se montra à eux pendant quarante jours. Puis, il leur dit de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le Père avait promis, c'est-à-dire le baptême du Saint-Esprit. Ils persévérèrent dans la prière et le jour de la Pentecôte, ils furent tous remplis du Saint-Esprit. Une multitude se rassembla autour d'eux et l'apôtre Pierre prit la parole et dit : « *Repentez-vous et que **chacun** de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, à cause du pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit* » (Actes 2:38). Cette déclaration nous révèle que lorsqu'une personne entend l'Evangile et croit au Seigneur Jésus, elle reçoit deux précieux dons : le pardon des péchés et le Saint-Esprit. Comme ce verset l'indique, le Saint-Esprit n'est pas réservé

ISBN 2-88152-080-4

© 2003 ; 2^e édition 2014
Editions « Le Fleuve de Vie »
Chemin des Brandards 56
2000 Neuchâtel - Suisse
lefleuvedevie@bluewin.ch
www.lefleuvedevie.ch

www.leglisealausanne.ch

à quelques privilégiés, mais à « *chacun* », c'est-à-dire à tous ceux qui ont reçu le pardon de leurs péchés. Cependant, il ne suffit pas de recevoir le Saint-Esprit, il faut encore en être remplis tout au long de notre marche journalière ; c'est ce que nous voulons considérer dans cette brochure.

1. L'accomplissement des promesses

Les Ecritures nous révèlent deux aspects de l'œuvre du Saint-Esprit : l'aspect intérieur pour la vie du croyant et l'aspect extérieur pour son service.

« *en nous* » et « *sur nous* »

Dans l'Évangile de Jean, le Seigneur promet à ses disciples que le Père leur donnera un autre Consolateur, l'Esprit de vérité, et il déclare à son sujet : « *Il sera en vous* » (Jean 14:17).

Dans les Actes des Apôtres, il dit à ses disciples : « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant **sur** vous, et vous serez mes témoins* » (Actes 1:8).

Ainsi donc, le Saint-Esprit est, d'une part, dans les croyants pour les approvisionner (1 Cor. 6:19-20 ; 2 Tim. 1:14) et d'autre part, sur les croyants pour les revêtir d'autorité dans leur service.

Avant sa mort, le Seigneur promet qu'il enverrait le Saint-Esprit en tant que Consolateur (Jean 14:16-17 ; 16:7). Cette promesse fut accomplie le jour de la résurrection lorsqu'il dit à ses disciples : « *Recevez le Saint-Esprit* » (Jean 20:22). Leur expérience du Saint-Esprit n'était toutefois pas complète puisque le Seigneur n'était pas encore monté en ascension et qu'il n'avait pas encore été glorifié dans les cieux. Il leur dit alors de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'**attendre** d'être revêtus de la puissance d'en haut (Actes 1:8). Cette promesse fut accomplie le jour de la Pentecôte (Actes 2:1-4).

A Jérusalem

Les premiers chrétiens durent **attendre** un laps de temps entre le jour de la résurrection et le jour de la Pentecôte, mais aujourd'hui, une personne qui se convertit n'a pas besoin d'attendre un certain temps avant de recevoir le Saint-Esprit. Dès qu'une personne s'est repentie et a cru au Seigneur Jésus, elle reçoit immédiatement le pardon des péchés et le Saint-Esprit (Actes 2:38). C'est la bonne nouvelle que Pierre annonça à la foule qui s'était rassemblée autour des premiers chrétiens. Tous ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés et reçurent « *en ce jour-là* » le Saint-Esprit. On relèvera aussi que l'imposition des mains n'est pas mentionnée (Actes 2:41). Trois mille convertis reçurent donc le Saint-Esprit en même temps que le pardon des péchés et cela sans délai.

En Samarie

Considérons maintenant un cas particulier qui nous est relaté dans Actes 8. Il s'agit des Samaritains qui ne reçurent le Saint-Esprit que lorsque les apôtres Pierre et Jean furent arrivés de Jérusalem et leur eurent imposé les mains (Actes 8:14-17). Pour comprendre ce cas, il est important de se rappeler qu'il existait une grande inimitié entre Juifs et Samaritains. Souvenons-nous de l'étonnement de la femme samaritaine lorsque Jésus lui demanda à boire : « *Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ? - Les Juifs, en effet, n'ont pas de relations avec les Samaritains* » (Jean 4:9).

A cause de la division sévère qui existait entre Juifs et Samaritains, il était capital que les Samaritains admettent que « *le salut vient des Juifs* » (Jean 4:22) et surtout qu'ils réalisent que Dieu ne voulait pas faire en Samarie une œuvre indépendante de celle qu'il accomplissait parmi les Juifs conver-

tis. L'imposition des mains fut nécessaire dans ce cas exceptionnel pour démontrer l'identification des croyants samaritains au même et unique Corps de Christ. Le baptême du Saint-Esprit sert à ce que tous les croyants ne forment qu'un seul Corps en Christ (1 Cor. 12:13). Ainsi, dans ce cas particulier, le déversement du Saint-Esprit ne suivit pas immédiatement le baptême d'eau, mais fut différé jusqu'à l'arrivée de Pierre et de Jean. Cependant, il ne serait pas correct, à partir de ce cas particulier, relié à une situation historique entre Juifs et Samaritains, de déduire qu'aujourd'hui, on peut avoir cru au Seigneur et ne pas avoir reçu le Saint-Esprit. L'enseignement des apôtres est sans équivoque : lorsque nous avons entendu l'Évangile de notre salut et avons cru au Seigneur, nous avons été scellés du Saint-Esprit (Eph. 1:13).

Dans la maison de Corneille

Considérons maintenant un cas encore différent et souvenons-nous que notre Sei-

gneur est toujours le même (Héb. 13:8), mais qu'il n'opère pas toujours de la même manière. Il s'agit de l'expérience du baptême du Saint-Esprit dans la maison de Corneille.

Les croyants juifs considéraient les païens comme des êtres impurs et souillés, mais Dieu voulait les faire participer aux bénédictions de la nouvelle alliance et les faire entrer dans le Corps de Christ. Dieu dut préparer l'apôtre Pierre en lui donnant une vision spéciale afin qu'il accepte de se rendre dans la maison de Corneille où des païens étaient réunis (Actes 10:9-33).

Alors que Pierre n'avait pas encore terminé son message, « *le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole* » (v. 44) et, réalisant qu'on ne pouvait refuser l'eau du baptême à ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, Pierre ordonna qu'ils soient baptisés (v. 47-48). Lorsque les apôtres et les frères de la Judée apprirent que les païens avaient aussi reçu la parole

de Dieu, ils firent d'abord des reproches à Pierre (Actes 11:1-2), puis durent reconnaître que les païens avaient reçu le même Saint-Esprit qu'eux et que tous ensemble, ils formaient maintenant un seul Corps en Christ.

A Ephèse

Dans Actes 19, nous trouvons un autre cas particulier qui concernait douze disciples de Jean. Ces hommes n'étaient pas des chrétiens au sens habituel du terme. Ils avaient entendu le message de repentance annoncé par Jean-Baptiste mais pas l'Évangile annoncé par les apôtres. Ils n'avaient même pas entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit (Actes 19:2). Ils furent donc baptisés d'un véritable baptême chrétien au nom du Seigneur Jésus et reçurent le Saint-Esprit (v. 6). Il serait à nouveau incorrect d'utiliser ce passage pour déclarer qu'aujourd'hui, on peut être baptisé et ne pas avoir reçu le Saint-Esprit. Il serait aussi faux d'impliquer que l'imposition des

mains est une nécessité. Souvenons-nous que dans le cas des païens réunis dans la maison de Corneille, ils reçurent le Saint-Esprit sans imposition des mains et même avant d'avoir été baptisés d'eau.

En résumé

Tous ces exemples nous montrent qu'on ne peut tirer de règle normative à partir de cas particuliers qui se réfèrent à des situations historiques différentes. En outre, ces événements se déroulaient dans une période transitoire entre la dispensation de l'ancienne alliance et celle de la nouvelle alliance. Aucun d'entre nous, par exemple, ne se trouve dans la situation des douze Ephésiens qui avaient entendu parler du baptême de Jean avant de connaître le baptême chrétien.

Ne commettons donc pas l'erreur de prendre les faits particuliers de la Pentecôte et des différentes expériences rapportées dans le livre des Actes pour en tirer

une règle qui, sur tous les points, devrait régir la vie des chrétiens à travers tous les siècles. Tenons-nous-en plutôt aux enseignements clairs des apôtres rapportés dans les Epîtres.

2. L'enseignement des apôtres

Le Saint-Esprit a été donné pour que tous les croyants puissent être un et former un seul Corps en Christ : « *Nous avons tous, en effet, été baptisés dans **un seul Esprit**, pour former **un seul Corps*** » (1 Cor. 12:13), mais l'ennemi de Dieu, par sa ruse, en a souvent fait un sujet de division. Comme nous venons de le voir, une des causes de ce problème fondamental est la confusion entre des expériences historiques et un enseignement universel.

Il est aussi crucial de ne pas confondre certaines expressions bibliques comme sceau du Saint-Esprit, baptême du Saint-Esprit et plénitude du Saint-Esprit.

Une des causes de confusion est de mélanger ces termes comme s'ils étaient synonymes. Considérons donc ce que la Parole de Dieu nous dit concernant ces trois expressions.

Le baptême du Saint-Esprit

Dans les Epîtres, un verset nous parle clairement du baptême du Saint-Esprit ; il s'agit de 1 Corinthiens 12:13 : « *Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul Corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit* ».

Certains chrétiens pensent qu'il y a deux classes de croyants : ceux qui ont été baptisés du Saint-Esprit et ceux qui n'ont pas été baptisés du Saint-Esprit. Mais la Bible ne divise pas le Corps de Christ entre « charismatiques » et « non charismatiques ». Elle n'enseigne pas non plus qu'il y a deux baptêmes : un en Christ (à la conversion) et un autre dans l'Esprit (après la conver-

sion). L'Écriture déclare sans équivoque que tous les chrétiens, soit Juifs soit Grecs, ont été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul Corps. Si tous les chrétiens n'avaient pas été baptisés du Saint-Esprit, cela signifierait que certains ne seraient pas dans le Corps de Christ, ce qui est inconcevable.

La Parole ne nous enseigne pas à rechercher le baptême du Saint-Esprit, mais nous le présente comme un fait acquis à tout chrétien qui a reçu Jésus comme son Sauveur. En revanche, elle nous exhorte à rechercher la plénitude du Saint-Esprit. La Bible n'enseigne pas non plus que le parler en langues soit un signe indispensable au baptême du Saint-Esprit. En effet, dans 1 Corinthiens 12:13, il est dit que tous ont été baptisés dans un même Esprit et, dans le même chapitre, au verset 30, il est dit que tous ne parlent pas en langues.

Le sceau du Saint-Esprit

Dans l'Épître aux Ephésiens, Paul déclare : « *En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis* » (1:13). Ce verset nous montre de manière très claire que lorsque nous avons entendu l'Évangile et cru au Seigneur Jésus, nous avons reçu le Saint-Esprit. Ainsi, après notre conversion, nous n'avons pas besoin d'attendre que le Saint-Esprit nous soit donné. Nous pouvons avoir l'assurance que le Saint-Esprit habite en nous. Il ne nous est pas dit que nous devons « sentir » que l'Esprit est en nous, mais plutôt que nous pouvons « savoir » qu'il habite en nous : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?* » (1 Cor. 6:19). Nous pouvons même être sûrs que l'Esprit ne nous quittera jamais ! Dans l'Ancien Tes-

tament, Dieu pouvait retirer son Esprit à des croyants infidèles (1 Sam. 16:14). C'est pourquoi David avait prié : « *Ne me retire pas ton Esprit saint* » (Ps. 51:13). Mais dans le Nouveau Testament, les chrétiens sont « *scellés du Saint-Esprit* », c'est-à-dire qu'ils reçoivent l'Esprit de manière définitive. Le sceau se réfère à quelque chose d'irrévocable, même pour un roi païen comme Assuérus : « *Une lettre écrite au nom du roi et scellée avec l'anneau du roi ne peut être révoquée* » (Esther 8:8).

Le Saint-Esprit que nous avons reçu le jour de notre nouvelle naissance est « *un gage de notre héritage* » (Eph. 1:14). Aujourd'hui, nous ne pouvons pas encore pleinement jouir de notre héritage, mais nous pouvons en avoir un avant-goût. C'est un peu comme une semence qui contient déjà tout ce qui va composer la plante, mais qui doit encore se développer pour manifester toute « la gloire » de la plante. Le Saint-Esprit dont nous avons été scellés

est un gage du glorieux héritage qui nous est réservé.

La plénitude du Saint-Esprit

La Parole déclare donc que tous les chrétiens ont été scellés du Saint-Esprit et baptisés dans un même Esprit. Nous ne pouvons pas perdre le Saint-Esprit, mais il est possible que nous l'attristions. C'est pourquoi la Parole déclare : « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption* » (Eph. 4:30). Ce verset confirme que nous avons été scellés du Saint-Esprit et qu'il demeurera en nous jusqu'au jour de la rédemption, c'est-à-dire jusqu'au jour de l'avènement du Seigneur. Notre responsabilité consiste à ne pas éteindre le Saint-Esprit (1 Thess. 5:19), c'est-à-dire à ne pas nous endormir spirituellement.

La séduction des richesses et les soucis de la vie appesantissent facilement notre cœur et éteignent en nous la flamme

de l'Esprit (Mat. 13:22 ; Luc 21:34). Nous devenons alors paresseux et oisifs. C'est pourquoi la Parole nous dit : « *Ayez du zèle et non de la paresse. Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur* » (Rom. 12:11). Maintenant que nous avons été scellés et baptisés du Saint-Esprit, n'attendons pas passivement d'être remplis de l'Esprit, mais réveillons-nous et ouvrons-nous au Seigneur pour être remplis de l'Esprit. La Parole nous dit clairement « *Réveille-toi, toi qui dors !* » (Eph. 5:14). Il est très facile d'être inconsidérés, de gaspiller le temps que le Seigneur met à notre disposition et de nous laisser enivrer par « le vin » du monde ! Écoutons plutôt l'exhortation que nous adresse le Seigneur : « *Rachetez le temps, car les jours sont mauvais... Ne vous enivrez pas de vin : c'est de la débauche. Soyez, au contraire, remplis de l'Esprit* » (Eph. 5:16-18).

Le Seigneur a fait sa part en nous scellant et en nous baptisant du Saint-Esprit. Nous devons maintenant faire la nôtre en

nous ouvrant à lui pour être remplis de l'Esprit !

3. Comment être remplis du Saint-Esprit

Le Seigneur désire que chaque croyant soit rempli du Saint-Esprit. Les premiers chrétiens durent attendre dix jours parce que le baptême du Saint-Esprit devait avoir lieu un jour bien précis, celui de la Pentecôte. Mais nous n'avons pas besoin d'attendre un certain nombre de jours, de mois ou même d'années pour être remplis du Saint-Esprit. C'est plutôt le Seigneur qui attend que nous tournions notre cœur vers lui pour le laisser occuper toute la place en nous ! Considérons maintenant en quoi consiste notre collaboration pour que nous soyons remplis de l'Esprit.

Se repentir

Quand ceux qui avaient entendu le discours de Pierre lui demandèrent : « *Que ferons-nous ?* » Il leur répondit : « *Repentez-vous... et vous recevrez le don du Saint-Esprit* » (Actes 2:37-38). Ceci est valable le jour de notre conversion, mais comme notre cœur se détourne facilement du Seigneur, nous devons souvent nous repentir et revenir à lui.

En s'adressant à l'Eglise à Ephèse, le Seigneur dut lui dire : « *Mais ce que j'ai contre toi, c'est que tu as abandonné ton premier amour. Souviens-toi donc d'où tu es tombé et repens-toi* » (Apoc. 2:4-5). A l'Eglise à Laodicée, il déclara : « *Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle et repens-toi* » (Apoc. 3:19).

Lorsque nous nous repentons d'avoir été désobéissants au Seigneur et d'avoir laissé notre cœur se refroidir à son égard, le Seigneur est prêt à nous remplir de son

Esprit. Confessons nos transgressions et nos échecs et tournons nos cœurs vers le Seigneur.

Prier sans cesse

Les premiers chrétiens furent remplis de l'Esprit le jour de la Pentecôte, mais cette expérience se renouvela, par exemple, lorsqu'ils se mirent à prier pour l'annonce de l'Evangile : « *Quand ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla ; ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance* » (Actes 4:31).

Comme nous l'avons vu dans la brochure *La prière et l'invocation du nom du Seigneur*, nous pouvons invoquer le Seigneur en tout temps et en tout lieu. Lorsque nous déclarons : « *Jésus est le Seigneur* » (1 Cor. 12:3) ou lorsque nous nous adressons à lui en disant « *O Seigneur Jésus* », nous sommes abreuvés de l'Esprit (1 Cor. 12:13). Invoquer le nom du Seigneur

nous permet de goûter ses richesses insondables (Rom. 10:12). La Parole de Dieu nous exhorte à prier « *sans cesse* » (1 Thess. 5:17) et « *en tout temps* » (Eph. 6:18).

Rendre grâce en toutes choses

Dans le chapitre 5 de l'Épître aux Ephésiens, nous voyons que nous pouvons être remplis de l'Esprit en chantant de tout notre cœur les louanges du Seigneur et en lui rendant continuellement grâces (Eph. 5:18-20). Le Seigneur nous a déjà bénis de toutes les bénédictions spirituelles dans les lieux célestes, en Christ (Eph. 1:3). Il nous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière (Col. 1:12). Ainsi, nous n'avons pas besoin de nous conduire comme des mendiants, mais nous pouvons le louer pour toutes les bénédictions que nous avons héritées. Lisons la Parole pour découvrir les legs que nous avons hérités et rendons grâces à Dieu qui nous a richement bénis. Rendre grâces au Seigneur va fortifier notre foi et

nous permettre d'être remplis de l'Esprit dans notre marche journalière et d'expérimenter la puissance de son Esprit dans notre service. La Bible nous révèle que c'est la volonté de Dieu que nous lui rendions grâces en toutes choses (1 Thess. 5:18). En effet, si nous rendons grâces à Dieu même dans des situations qui nous paraissent négatives, nous découvrirons que Dieu fait concourir toutes choses à notre bien (Rom. 8:28) et qu'il change même le mal en bien comme il l'avait fait dans l'expérience de Joseph (Gen. 50:20). En rendant grâces en toutes choses, nous découvrirons de nouvelles richesses du Seigneur, nous serons remplis du Saint-Esprit et pourrons porter du fruit à la gloire de Dieu.

Il est crucial que nous réalisons que nous avons déjà été baptisés du Saint-Esprit et que celui-ci demeure « en nous » pour être notre vie et « sur nous » pour nous fortifier dans notre service. Nous n'avons pas besoin de demander au Seigneur de nous baptiser à nouveau du Saint-Esprit,

mais nous devons plutôt le remercier de l'avoir déjà fait et le louer pour son Esprit qui nous accompagne en tout temps et en tout lieu. Exerçons-nous à marcher par la foi et non par la vue (2 Cor. 5:7), c'est-à-dire sans dépendre de ce que nous ressentons, mais en nous attachant à ce qu'affirme la Parole de Dieu.

En écrivant à Timothée, l'apôtre Paul ne lui a pas dit d'attendre passivement, mais lui a adressé ces paroles : « **Exerce-toi à la piété... Occupe-toi de ces choses, donne-toi tout entier à elles, afin que tes progrès soient évidents pour tous. Veille sur toi-même et sur ton enseignement ; persévère dans ces choses** » (1 Tim. 4:8,15,16). Alors que Timothée était découragé par les circonstances extérieures, Paul lui a dit : « *Je t'exhorte à ranimer la flamme du don de Dieu* » (2 Tim. 1:6). Ne tombons pas dans l'oisiveté, la passivité, l'indifférence ou le découragement, mais réveillons-nous pour nous attacher au Seigneur en invoquant son nom (Es. 64:6). Le Seigneur nous invite à puiser

à la source d'eau de la vie gratuitement ; mais c'est à nous de prendre l'initiative de boire de cette eau vive en nous repentant, en priant sans cesse et en rendant grâce au Seigneur en toutes choses. Il déclare : « *Que celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement* » (Apoc. 22:17). N'oublions donc pas l'exhortation qu'il adresse à chacun d'entre nous : « *Ne vous enivrez pas de vin : c'est de la débauche. **Soyez, au contraire, remplis de l'Esprit*** » (Eph. 5:18).

Soyez remplis de l'Esprit

1. L'accomplissement des promesses
 - « *en nous* » et « *sur nous* »
 - *A Jérusalem*
 - *En Samarie*
 - *Dans la maison de Corneille*
 - *A Ephèse*
 - *En résumé*
2. L'enseignement des apôtres
 - *Le baptême du Saint-Esprit*
 - *Le sceau du Saint-Esprit*
 - *La plénitude du Saint-Esprit*
3. Comment être remplis du Saint-Esprit ?
 - *Se repentir*
 - *Prier sans cesse*
 - *Rendre grâce en toutes choses*

Dans la même série :

1. L'assurance du salut
2. Christ vit en nous
3. Se nourrir de la Parole de Dieu
4. La prière et l'invocation du nom du Seigneur
5. Le sang précieux de Christ
6. La réalité du baptême
7. Soyez remplis de l'Esprit
8. La croix et l'Esprit
9. Ne pas perdre notre récompense
10. L'Eglise: la maison de Dieu